

PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL BASTIDES DE LOMAGNE

Projet porté par la Communauté de communes Bastides de Lomagne depuis 2019 :

- Superficie : 432 km²
- Nombre de communes : 41
- Nombre d'habitants : 11 112 (26 hab/km²)



Présentation PAT

Les prémices d'un PAT animé par la communauté de communes Bastides de Lomagne (CCBL) apparaissent en 2015. Lors de la fusion des précédents EPCI la compétence de la restauration collective est rapidement identifiée comme levier d'action. Entre 2015 et 2019, la CCBL met ainsi en place divers dispositifs d'animation de la pause méridienne. Certains d'entre eux sont inclus dans le PNNS du territoire, donnant ainsi une orientation « nutrition/santé » à ce premier ensemble d'actions. La thématique des circuits courts est également creusée, notamment avec la création en 2017 d'un annuaire des fournisseurs de produits alimentaires (vente directe à la ferme, commerces alimentaires...)

La perspective d'une candidature à l'appel à projet 2019/2020 du PNA a conduit les animateurs du PAT à l'enrichir d'une structure de gouvernance opérationnelle et multipartenariale. Lors du 1er comité de pilotage, en octobre 2019, huit enjeux prioritaires ont été définis et envisagés comme axes de travail. A l'issue de cette candidature, la Communauté de communes a été attributaire d'une subvention régionale de la DRAAF qui lui a permis d'engager un travail d'enrichissement des diagnostics existant dans la perspective d'identifier les besoins des acteurs du territoire.



Caractéristiques du territoire PAT

Située à l'est du Gers, sur l'axe Auch/Montauban, aux portes de la métropole toulousaine, la communauté de communes Bastides de Lomagne est composée de 41 communes, toutes classées en zone de revitalisation rurale (ZRR). Le profil agricole de cette région est dominé par les grandes cultures d'oléoprotéagineux. Cela ne doit pas masquer une relative diversité culturelle, ni l'importance de l'agriculture biologique avec 93 exploitations recensées sur le territoire.

Structure de gouvernance du PAT

Le comité de pilotage, structure décisionnaire, valide et suit un programme d'action annuel conforme aux huit enjeux qu'il a déterminés. Ce plan d'action est mis en œuvre au travers de 3 comités techniques : soutien aux producteurs, parcours agrotouristique, gouvernance générale du PAT. Cette gouvernance complète est soutenue par deux chargées de mission de la communauté de communes, qui, avec le renfort de stagiaires, assurent l'animation du projet.

La participation citoyenne est un point clef du PAT Bastides de Lomagne. Les habitants ont été sollicités par questionnaire pour le diagnostic de territoire et une réunion de concertation publique a réuni une cinquantaine de participants en janvier 2020. Il en est ressorti près de 150 propositions qui ont par la suite été discutées et retravaillées en Copil.

Principaux enjeux du PAT

- ↳ Augmentation de la part de produits locaux en restauration collective
- ↳ Changement de modèle en restauration collective
- ↳ Sensibilisation à une meilleure alimentation
- ↳ Développement de l'accès à une alimentation locale
- ↳ Développement de l'offre en produits locaux
- ↳ Lutte contre le gaspillage alimentaire
- ↳ Développement de l'attractivité alimentaire du territoire
- ↳ Création de lien entre les acteurs du PAT

Exemples d'actions réalisées ou programmées

- ✓ Mise en place d'une commission des menus en restauration scolaire afin de faciliter l'introduction de produits locaux ; réalisation puis actualisation d'un listing de producteurs et fournisseurs alimentaires ; actions santé/nutrition auprès des enfants et des personnes âgées ; élaboration d'une feuille de route agrotouristique et réalisation de supports (sets de table, flyers...) mettant en valeur les producteurs.
- ✓ À ces actions déjà réalisées viennent s'ajouter quelque 150 idées qui découlent de la concertation publique et sont la déclinaison en terme d'actions des huit axes du PAT. La démarche à entreprendre consiste alors à sélectionner les plus pertinentes et à les articuler en un plan d'action cohérent et opérationnel.

Principaux partenaires techniques

- Communes
- Centre intercommunal d'action sociale
- Office de tourisme des Bastides de Lomagne
- PETR des Portes de Gascogne

Principaux partenaires financiers

DRAAF Occitanie – ARS

Principaux dispositifs en lien avec le PAT

Du fait de sa transversalité, le PAT de la CCBL s'articule avec d'autres outils de développement et d'aménagement et entre en résonance avec différentes politiques.

Le PNNS, accompagné par l'ARS, inclut un volet nutrition/santé complémentaire aux autres orientations du PAT, de même que le PCAET, qui vise à agir sur le volet environnemental, notamment au travers de la réduction du gaspillage.

Par ailleurs, la Communauté de communes est intégrée au PETR des portes de Gascogne, qui est lié au MIN de la métropole toulousaine par un contrat de réciprocité susceptible d'offrir de nouveaux débouchés aux produits du territoire.



Réactifs face au Covid-19 !

L'urgence liée aux restrictions des déplacements a poussé la CCBL, forte de sa capacité centralisatrice, à participer à la réorganisation des circuits de distribution. Elle s'est pour cela appuyée sur l'existant. L'annuaire réalisé en 2017 qui recense, par petit bassin de vie et par type de produit les producteurs et commerces de proximité, a été réactualisé* en urgence en mobilisant l'office de tourisme et les mairies. Sa diffusion a été massive par différents canaux : pages web, réseaux sociaux, listes mails... De nouveaux modèles ont émergé durant cette crise, la CCBL travaille désormais à les pérenniser

Contact PAT : Valérie Pailhès, chargée de mission prévention (prevention@ccbbl.fr)

Source : <http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/Covid-19-s-aprovisionner>